

לומדים



פְּרֻשֶׁת תְּרוּמָה

Thèmes de la Parachat Terouma

- Ordre de construire le *Michkan*
- Le *Aron*, le *Kaporet* et les *Kerouvim*
- La Table
- La Ménorah
- Structure du *Michkan*
- Le *mizbéa'h* extérieur
- La cour du *Michkan*

הַשְּׁלֶחַן וְלֶחֶם הַפָּנִים

La Table et le pain de proposition

Plusieurs *parachiyot* de la Torah détaillent l'ordre donné par D.ieu de construire le *Michkan*, ainsi que les ustensiles qui y seront utilisés.

Étudions à présent la Table et le *lekhem hapanim* (le pain de proposition).

La Table - הַשְּׁלֶחַן

1. Chemot, 25

(23) Tu feras une Table en bois de chittim, d'une longueur de deux coudées¹, d'une largeur d'une coudée, et d'une hauteur d'une coudée et demie. (24) Tu la recouvriras d'or pur et tu lui feras une bordure d'or tout autour (...) (26) Tu lui feras quatre anneaux d'or, que tu placeras aux quatre extrémités formées par ses pieds. (27) (...) Ils formeront un passage pour des barres qui serviront à porter la Table. (28) Tu feras les barres en bois de *chittim* et tu les recouvriras d'or, c'est ainsi que la Table sera portée.

1. Une coudée est une unité de mesure entre 48 et 56 cm (selon les opinions).

1. שמות פרק כה

(כג) וְעָשִׂיתָ שֻׁלְחָן עֲצֵי שִׁטִּים אֲמָתַיִם אַרְבּוֹ וְאֵמָה רְחִבּוֹ וְאֵמָה רְחִבּוֹ וְחֲצִי קֶמֶתוֹ: (כד) וְצִפִּיתָ אֹתוֹ זָהָב טָהוֹר וְעָשִׂיתָ לוֹ זָרָהב סָבִיב: ... (כו) וְעָשִׂיתָ לוֹ אַרְבַּע טַבַּעֲתֵי זָהָב וְנָתַתָּ אֶת הַטַּבַּעֲתֵי עַל אַרְבַּע הַפְּאֵת אֲשֶׁר לְאַרְבַּע רַגְלָיו: (כז) ... לְבַתֵּים לְבָדִים לְשֵׂאת אֶת הַשֻּׁלְחָן: (כח) וְעָשִׂיתָ אֶת הַבָּדִים עֲצֵי שִׁטִּים וְצִפִּיתָ אֹתָם זָהָב וְנָשָׂא בָם אֶת הַשֻּׁלְחָן.

Comment les *Bné Israël* ont-ils fait pour se procurer des arbres en plein désert ?

2. Commentaire de Rachi sur Chemot 25:5

(...) Rabbi Tan'houma explique : Yaacov a vu, grâce au don de prophétie, que les Bné Israël seraient amenés à construire un Michkan dans le désert, et il a apporté des chênes en Égypte et les a plantés. Il a ordonné à ses fils de les prendre avec eux en sortant d'Égypte.



La table se tient à l'extérieur du *parokhet* qui sépare le *Kodech* du *Kodech Hakodachim*.

3. Chemot, 26:35

Tu placeras la Table à l'extérieur du *parokhet* et la *Ménorah* en face de la Table, sur le côté du *Michkan* au Sud, et la Table sur le côté Nord.

3. שמות פרק כו פסוק לה

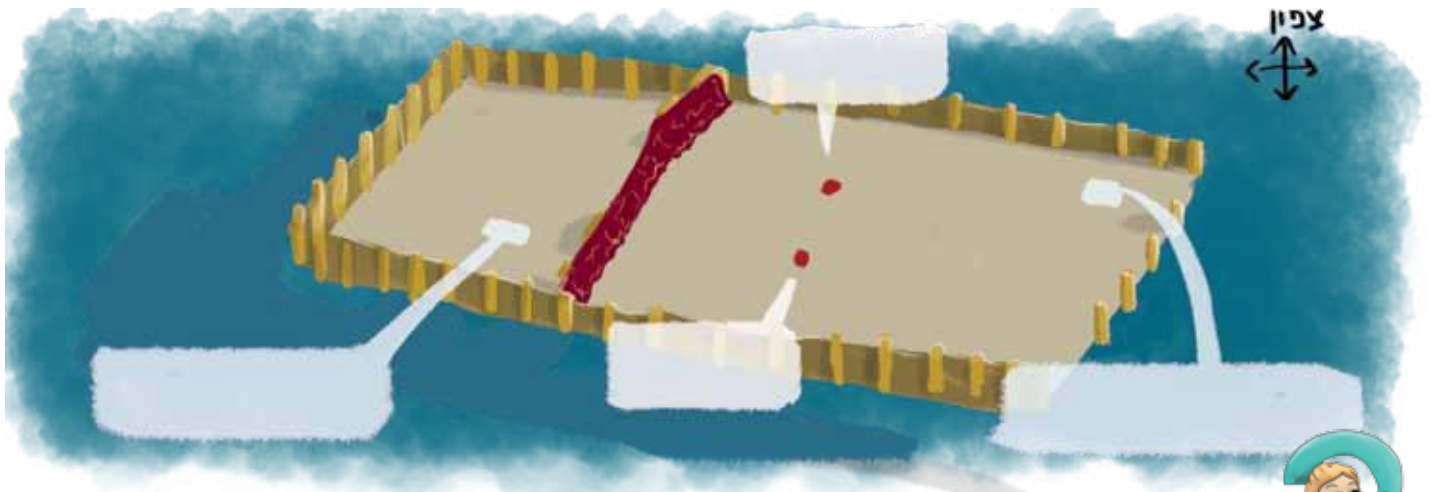
וּשְׂמַתָּ אֶת הַשְּׁלֶחַן מִחוּץ לַפְּרֹכֶת וְאֶת הַמְּנֹרָה נֹכַח הַשְּׁלֶחַן
עַל צֵלַע הַמִּשְׁכָּן תִּימָנָה וְהַשְּׁלֶחַן תִּהְיֶה עַל צֵלַע צָפוֹן:

Nos Sages donnent plusieurs raisons à ce commandement :

4. Commentaire de Rabénou Be'hayé sur Chemot, 25:23

Il fallait que la Table soit l'objet de base par lequel viendrait la bénédiction, et le pain qui était posé dessus était mangé par les *Cohanim* qui servaient dans le Sanctuaire. Une petite quantité de pain suffisait à de nombreux *Cohanim*, c'est pourquoi on l'appelle *שְׁלֶחַן – choul'han*, car *D.ieu שוֹלֵחַ – envoie sa bénédiction dans le pain qui est dessus*, et la bénédiction est envoyée ensuite dans tous les aliments, et apporte la satiété dans le monde entier.

1. De quels matériaux la Table était-elle composée ?
2. Comment les *Bné Israël* se sont-ils procuré des bois de *chittim* en plein désert ?
3. Qu'est-ce que les barres et à quoi servent-elles ?
4. Pourquoi la Table s'appelle-t-elle *שְׁלֶחַן* ?
5. Dans ce schéma représentant le *Michkan*, place les mots suivants aux bons endroits (*Kodech*, *Kodech Hakodachim*, *Choul'han* et *Ménorah*) ?



Le pain de proposition - לֶחֶם הַפָּנִים

Sur la Table était posé le *lekhem hapanim* (littéralement : pain aux faces) ou pain de proposition, qui était cuit d'une manière particulière :

5. Chemot, 25

(30) Tu placeras sur la Table le *Lekhem hapanim* devant Moi, en permanence.

5a. Commentaire de Rachi sur Chemot 25:29

(...) Le pain était fait en forme de boîte ouverte à ses deux extrémités (...) Le fond était replié de part et d'autre vers le haut comme pour faire des parois, et c'est pourquoi on l'appelait « le pain des faces », car il a des faces tournées de part et d'autre.

5. שמות פרק כה

(ל) וְנָתַתָּ עַל הַשְּׁלֶחַן
לֶחֶם פָּנִים לְפָנַי תָּמִיד.

Combien y avait-il de pains ?

6. Vayikra, 24

(5) Tu prendras de la fleur de farine et tu en feras **12 miches**^a (...) (6) Tu les disposeras en deux rangées^b, six par rangées sur la Table pure devant l'Éternel. (...)

(8) **Chaque jour du Chabbat**^c, vous les placerez devant l'Éternel en permanence, de la part des Enfants d'Israël, en signe d'alliance perpétuelle. (9) Ils seront pour Aharon et ses fils, **qui les mangeront en lieu saint**, car c'est une chose éminemment sainte pour lui (...).

6a. Commentaire du 'Hizkouni

- 12 miches** : selon le nombre de tribus (...).
- Deux rangées** : aux deux extrémités de la Table.
- Chaque jour de Chabbat** : le Chabbat on place les nouveaux pains, et le Chabbat on brûlait l'encens qui avait passé la semaine sur les anciens pains.

6. ויקרא פרק כד

(ה) וְלִקְחַתְּ סֹלֶת וְאִפִּיתָ אֹתָהּ שְׁתֵּים עָשָׂרָה חֻלּוֹת^א ...
(ו) וְשִׂמַּתָּ אוֹתָם שְׁתֵּים מַעֲרָכוֹת^ב שֵׁשׁ הַמַּעֲרָכֹת עַל הַשֻּׁלְחָן הַטָּהוֹר לִפְנֵי ה': ... (ח) בְּיוֹם הַשַּׁבָּת בְּיוֹם הַשַּׁבָּת^ג יַעֲרֹכְנוּ לִפְנֵי ה' תָּמִיד מֵאֵת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל בְּרִית עוֹלָם: (ט) וְהִתְּנָה לְאַהֲרֹן וּלְבָנָיו וְאָכְלָהוּ בַּמִּקּוֹם קֹדֶשׁ כִּי קֹדֶשׁ קֹדְשִׁים הוּא לוֹ...

1. Pourquoi le pain porte-t-il ce nom de *lechem hapanim* ?
2. Combien de miches cuisait-on ?
3. Que faisait-on le Chabbat ?



נסִי לַחֵם הַפָּנִים - Les miracles du pain de proposition

Les Cohanim posaient chaque Chabbat de nouveaux pains et mangeaient les anciens en état de sainteté, **uniquement dans le Michkan ou dans le Temple**.

7. D'après le Talmud de Babylone, Traité Hagiga, 26b

Reich Lakich dit : Quelle est la signification du verset « Sur la table pure » ? Cela nous apprend qu'on surélevait la Table et on montrait aux pèlerins¹ **le le'hem hapanim**, en leur disant : « Voyez combien D.ieu vous aime ». Comme a dit Rabbi Yehochoua ben Lévi : un grand miracle avait lieu au sujet **du le'hem hapanim** : il était dans le même état lorsqu'on le retirait de la table que lorsqu'on l'y avait posé, comme il est dit : « pour y mettre du pain frais le jour où on l'enlevait^a » (Samuel I, 21:7).

1. Qui étaient venus au Temple à l'occasion des trois fêtes de pèlerinage.

7a. Commentaire de Rachi

- Du pain frais le jour où on l'enlevait** : il était encore frais le jour où on le retirait de la Table.

Les Cohanim qui mangeaient de ce pain (celui qui avait été retiré de la Table) en prenaient une toute petite quantité :

8. Talmud de Babylone, Traité Yoma, 39a

Durant les 40 ans de service de Chimon Hatsadik¹ (...) la bénédiction résidait (...) **dans le le'hem hapanim**, et tout Cohen en recevait un *kazayit*². Certains le mangeaient entièrement et étaient rassasiés, les autres le mangeaient et en laissaient une partie³.

1. En tant que *Cohen Gadol*.
2. 29 g.
3. Parce qu'ils étaient déjà rassasiés.



1. Qui mangeait le *le'hem hapanim* ? Où ? Dans quelles conditions ?
2. Quels miracles étaient réalisés sur le pain ?
3. À quel moment et pour quelle raison les *Cohanim* montraient-ils le pain au peuple ?



Notre table - שְׁלֵחַנוּ שֶׁל אָדָם

Nous venons d'étudier la Table du *Michkan* et du Temple. Nos Sages enseignent que le fait de manger chez nous, à notre table, a aussi une valeur et peut constituer une *mitsva*.

9. D'après le *Talmud de Babylone, Traité Brakhot, 55a*

Rabbi Yo'hanan et Rabbi Eléazar ont dit : tant que le Temple existait, les sacrifices apportés sur le mizbéa'h expiaient les fautes du peuple. De nos jours, **c'est le repas pris à sa table¹ qui expie les fautes d'une personne.**

1. Lorsque nous mangeons dans les règles de la politesse, dans le but de la *mitsva*, et que l'on dit des paroles de Torah à table.

11. Rabbi Chlomo Ganzfried, *Abrégé du Choul'han Aroukh, chapitre 42, paragraphes 2 et 3*

On ne doit pas boire ni manger goulûment. On ne doit pas boire ni manger en étant debout, et la table doit être propre et recouverte d'une belle nappe. Même si on ne mange qu'un aliment tout simple, on ne prendra pas de morceau plus grand qu'un œuf pour manger. On ne croquera pas un morceau pour ensuite le laisser sur la table (...) car cela est répugnant pour les autres convives. On ne boira pas dans un verre pour ensuite proposer à autrui d'en boire (...) de peur que l'autre ait honte de refuser et se force à boire.

13. *Abrégé du Choul'han Aroukh, chapitre 42, paragraphe 5*

On ne parle pas en mangeant, même pour dire des paroles de Torah.

On ne doit pas parler lorsqu'on a quelque chose dans la bouche, afin de ne pas avaler de travers. Mais une fois qu'on a terminé de manger, **c'est une *mitsva* de dire de nombreuses paroles de Torah.**

14. *Michna, Traité Avot, chapitre 3, michna 3*

Rabbi Chimon dit : si trois personnes ont mangé ensemble et ont dit des paroles de Torah, **c'est comme si elles avaient mangé à la table de D.ieu¹**, comme il est dit : « Et il m'adressa ces paroles : 'Voici la table qui est devant l'Éternel' » (Ye'hezkel, 41:22).

1. Comme si elles avaient mangé de la viande des *korbanot* ou du *Lekhem hapanim*.

1. Comment faire pour que notre table soit considérée comme la table de D.ieu ?
2. Pourquoi ne doit-on pas parler la bouche pleine ?



Le saviez-vous ?

L'Abrégé du Choul'han Aroukh קצור שְׁלֵחַן עָרוֹךְ

L'abrégé du *Choul'han Aroukh* a été écrit par Rabbi Chlomo Ganzfried qui vivait au XIX^e siècle en Ukraine. Il est né en 1804 et décédé en 1886.

Son objectif était de rendre la *halakha* accessible au grand public, qui n'est pas habitué à étudier le *Choul'han Aroukh*. Ce livre est rédigé en un langage clair et traite des *halakhot* relatives au quotidien, telles que Chabbat, les fêtes, la *cacherout*. Il a été traduit dans de nombreuses langues et se trouve dans beaucoup de maisons juives.



www.lamorim.org | info@lamorim.org | © Tous droits réservés
Dvora Serrao, directrice de Lamorim
Florence Touati-Wachstock, experte pédagogique Lamorim
Esther Wilhelm, référente pédagogique Lamorim

אתר אינטרנט: www.elami-elatzmi.co.il
דוא"ל: elami@elami-elatzmi.co.il | טל: 04-9978164
חברי המערכת: הרב מאיר אסולין, שלומית שרפי | 21-5-81
עיצוב: סטודיו גרפיקטו' 054-4965150 | אזור: עטרה רבקה צימן 052-7737303